

Sur le CHAMPS...

JUILLET 2022



La Rhue

*Lettre d'information municipale
Champs sur Tarentaine-Marchal*

BIENVENUE

Xavier Vincent, nouveau propriétaire du St Rémi, vous accueille avec Arlène, du lundi au vendredi, pour manger sur place, ou en réservant 48 h à l'avance pour les plats à emporter.

Réservation au: 04.71.78.75.67 ou 06.26.32.26.33

Pour rappel, le journal La Montagne est disponible au St Rémi tous les mercredis.



Nouveauté!!



NICOLAS Sylvestre
Homme toute main

Petits travaux intérieurs
Entretien jardins
Pilage de bois
Entretien pierres tombales
Devis gratuit sur demande

Contact: 06 74 19 56 96

numéro SIRET 90915014600019

Pour vos petits travaux d'intérieur ou pour l'entretien de vos jardins Nicolas Sylvestre vous propose les services de son autoentreprise NS Service Autonomie

- Tonte
- Petits bricolages
- Entretien de concession au cimetière

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier l'ensemble des personnes pour leurs générosités, et leur soutien cela nous a permis d'affronter cette dure réalité qui nous a touché de plein fouet le 15 juin dernier.

*Encore merci à toutes ces personnes qui se sont investis et qui ont œuvré pour que l'on puisse retrouver le goût à la vie.
On vous dit un immense MERCI*

Mr & Mme PELACHALE ainsi que leurs 2 enfants

Le mercredi 29 juin 2022 a été organisé un moment convivial en l'honneur du départ à la retraite de Gérard PRADEL, agent à la commune au service technique depuis le 1^{er} Mars 1986.

Après discours et remise de présents, entouré de sa famille, les élus et ses collègues ont levé leur verre pour lui souhaiter une longue et belle retraite, la plus riche et sereine possible.



LA VIE DE LA COMMUNE

FACEBOOK



Champs sur Tarentaine Marchal

Groupe (Public) - 292 membres

Rejoindre le groupe

Depuis la parution de l'article qui annonçait l'activation de la page Facebook, le nombre de membres est passé de 52 à 308.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à votre commune.

Alors n'hésitez pas, Inscrivez-vous!

PISCINE MUNICIPALE

La piscine reprend ses horaires d'été à compter du 8 juillet jusqu'au 31 août 2022 :
du lundi au samedi de **10h à 12h** et de **15h à 19h**,
le dimanche de **15h à 19h**

M.UHL Alain en assure la surveillance
04.71.78.70.71

Cours d'aquagym et cours de natation :
s'adresser au Maître nageur.

MINI GOLF: Location à la Piscine



COLLECTE DE SANG

La prochaine collecte de sang aura lieu
lundi 26 septembre 2022
à Champs-sur-Tarentaine



NOS SERVICES PUBLICS

ETAT CIVIL

Naissance

Albana, Prune **DEFOY** née le 03 Juin 2022 à Ussel

Mariage

Sylvie, Jacqueline **DE BANCK** et Jigga, Collins **PIUS** le 22 Février 2022

Décès

Paul, Marcellin **DESPALLES** le 12 janvier 2022 à Mauriac

Marguerite, Micheline, Marie **PORTE veuve FONTY** le 25 Février 2022 à Aurillac

Gabriel, Michel **DUFAYET** le 28 mars 2022 à Champs-sur-Tarentaine

Simonne **DEVAUX veuve TISSANDIER** le 16 Avril 2022 à Mauriac

Jean-Gabriel, Henri **VIDAL** le 20 Avril 2022 à Aurillac

Jeanne, Marie-Antoinette **BARRIER veuve RABOISSON** le 30 Mai 2022 à Champs-sur-Tarentaine

***Correction suite à erreur sur dernier bulletin :
Jean JUILLARD le 09 Septembre 2021 à Marchal***

MAIRIE

Secrétariat de Champs: 04.71.78.72.75

Lundi-Mercredi-Samedi.....9h00-12h00

Mardi-Jeudi-Vendredi.....9h00-12h00 13h30-17h30

Secrétariat Marchal: 04.71.78.71.82

Mercredi.....14h00-16h00



MEDIATHEQUE LEON GERBE

Accueil: 04.71.78.79.84

Lundi.....13h30-18h00

Mardi9h00-12h00 13h30-17h30

Mercredi10h00-12h00 14h00-17h00

Jeudi9h00-12h30

Vendredi13h30-17h30

Samedi9h00-12h00



GESTION DES DECHETS



Tri sélectif - Des points verts sont mis à disposition :

A Champs : près de la halle et allée des tilleuls près du terrain de pétanque

A Marchal : sur la place

Déchetterie - Zone industrielle du ruisseau perdu (route de Madic), 19110 Bort les Orgues :

Heures d'ouvertures: Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Fermé le jeudi, dimanche et jours fériés

Tel 07.63.70.95.37

Déchets verts

La commune continue de proposer un service supplémentaire aux habitants du bourg de Champs: le ramassage **des déchets verts le LUNDI après-midi**. Nous vous demandons de ne plus utiliser de sacs plastiques jetables, mais de bien vouloir utiliser un sac réutilisable muni de 2 anses.

Merci de ne pas mettre de sac trop lourds car ils ne peuvent pas alors être versés dans la benne. Les sacs une fois vidés sont laissés sur place après le ramassage.

Les plastiques, pots de fleurs ou autres ne peuvent être ramassés lors de ce ramassage.

Ramassage des encombrants

lundi 8 août : Plastique

mardi 9 août : Bois

mercredi 10 Août : Electroménager

jeudi 11 Août : Ferraille

S'inscrire au secrétariat de la mairie avant le vendredi 5 août 2022

Rappel : le brûlage des déchets verts à l'air libre est INTERDIT

Le préfet du Cantal tient à rappeler que le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit, tout comme celui des déchets ménagers. Cette interdiction concerne les particuliers, entreprises et collectivités territoriales, susceptibles de produire des déchets verts :

- l'herbe après une tonte de pelouse
- les feuilles mortes
- les résidus d'égagage
- les résidus de taille de haies et arbustes
- les résidus de débroussaillage
- les épluchures de fruits et légumes.

Au-delà des troubles de voisinage générés par les odeurs et la fumée, ainsi que les risques d'incendies, le brûlage à l'air libre émet en effet de nombreux polluants en quantité importantes, dont les particules qui véhiculent des composés toxiques et cancérogènes. En cas de non-respect de cette interdiction, **une contravention de 450€** peut être appliquée (article 131-13 du code pénal).

Des dérogations peuvent être accordées par le préfet sur proposition de l'autorité sanitaire et après avis du conseil Départemental de l'environnement et des risques sanitaire et technologiques, ainsi que pour le brûlage des déchets agricoles, qui peut être autorisé pour des raisons agronomiques ou sanitaires.

Que faire de ses déchets verts?

Il est possible :

- * Soit de les déposer en déchetterie, si celle dont vous relevez est ouverte (se renseigner au préalable auprès de votre commune ou communauté de communes).
- * Soit de les valoriser en utilisant des pratiques simples et peu coûteuses, notamment le compostage et le paillage.

Pour le compostage, la tonte de pelouse et le feuillage peuvent être mélangés avec vos restes de repas et épluchures de légumes. Cela permet de produire directement dans son jardin un engrais naturel et de qualité. Pour le paillage, feuilles mortes, brindilles et branches coupées en morceaux ou broyées, résidus de jardin peuvent être déposés au pied des plantes et arbustes. Cela permet de nourrir et de conserver l'humidité des sols, de protéger du gel les végétaux fragiles et évite la pousse des mauvaises herbes.

Plus d'informations sur le guide du compostage et du paillage de l'ADEME :

<https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/guide-pratique-compostage-et-paillage.pdf>

HUILE DE VIDANGE

A compter du 1^{er} Août, la commune ne pourra plus recevoir les huiles de vidange car la compétence revient à la communauté de communes. En conséquence, vous devrez porter vos huiles de vidange à la déchetterie au ruisseau perdu à Bort les Orgues.

L'huile moteur usagée est particulièrement néfaste pour l'environnement. Elle a une densité beaucoup plus faible que l'eau et reste donc en surface, pouvant recouvrir des zones d'eau très vastes. Elle est donc très polluante et surtout néfaste pour la faune et la flore. Le traitement de l'huile moteur est étroitement encadré par la loi.

Il est **interdit** de s'en débarrasser dans la nature, ou même dans un évier.

Après votre vidange, **versez l'huile usagée dans le bidon d'origine** ou dans des bouteilles vides.

SERVICE TECHNIQUE

Le débroussaillage des villages de la Commune se termine pour une première passe. Il est assuré par 2 agents techniques.

Le nettoyage des bordures des routes communales, comme tous les ans, est assuré à partir de la 3^{ème} semaine de juin par l'entreprise (épareuse) Rivière. Cela concerne 60 Km de routes qui, cela va de soi, ne peuvent pas être traitées dans le même temps.

L'entretien des deux centres Bourgs Champs et Marchal est assuré par 2 agents (tonte des espaces verts, balayage des places et trottoirs).

Enfin, l'accueil et la surveillance du camping sont assurés par 2 personnes, jour et nuit, pour veiller à la sécurité ainsi que l'exige le cahier des prescriptions imposé par la commission préfectorale de sécurité. L'agent technique en assure la mise en route, l'entretien, les essais de sirène etc..

Pour ce qui concerne la piscine, l'agent technique d'entretien des plages et bassins, celle des vestiaires, le maître nageur, et l'employée à l'accueil, en assurent le fonctionnement : entretien, analyses, sécurité.

Les règles et contraintes sanitaires ayant été assouplies, la reprise des manifestations sur le territoire entraîne une demande importante d'aide logistique des agents techniques pour se qui concerne le matériel et sa mise en place.

Un planning hebdomadaire est établi (en collaboration avec les agents et les deux élus responsables de la commission travaux) en début de semaine suivant les prévisions et les besoins. Il n'est modifié qu'en fonction des URGENCES qui surviennent en cours de semaine.

Il est rappelé aux riverains que la taille et l'entretien des haies côté trottoir de leur propriété est à leur charge, et non à celle de la commune.

Merci de votre compréhension.

Visite de Mme la sous-Préfète

Le changement de sous-Préfète s'accompagne d'une visite du territoire; aussi c'est avec attention que la nouvelle sous-préfète Mme Amélie de Sousa est venue découvrir notre commune Champs-Marchal en ce début Mai.

Accueillie par le Mr le maire Daniel Chevaleyre et une partie du Conseil Municipal en mairie, la représentante de l'état a pris le temps de faire connaissance avec les élus et d'aborder les projets mais aussi les problématiques du territoire.

Elle a marqué beaucoup d'intérêt au problème de l'eau et de l'assainissement, domaine qui aujourd'hui devient préoccupant et dans lequel elle s'investit.

Par ailleurs, le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) a permis des échanges avec les élus.

Puis, accompagnée par ces derniers, elle a visité dans le centre bourg l'ancienne pâtisserie rachetée par la commune en vue, après travaux, de l'installation d'un pâtissier-chocolatier .. S'en est suivi, un déplacement vers le village vacances géré par VVF.

La délégation a été ensuite accueillie par la maire déléguée de Marchal Martine Moncourier pour découvrir une structure d'hébergements touristiques aux « Chalets de l'eau Verte » chers à Eric et Marjolaine Chabaud. Ils terminent les aménagements et la restructuration des différents hébergements (décoration ,confort , jacuzzi etc...).

La visite s'est terminée sur la place du 15 août qui vient d'être entièrement aménagée.



Atol mobile vous propose le tiers payant. Aussi avant votre rendez-vous, vérifiez le remboursement forfaitaire de votre mutuelle. Vous pouvez également bénéficier du 100 % santé optique, très avantageux avec 0 euros à votre charge sous certaines conditions. L'opticien doit faire figurer le montant du dispositif sur votre devis.

100% Santé optique, comment ça marche ?

La réforme 100% Santé a eu pour objectif de permettre à tous de bien voir en ayant accès à un large choix de montures et de verres avec des garanties de qualité et répondant à des exigences esthétiques, sans reste à charge. Le niveau de frais à la charge des assurés est ainsi maîtrisé. Ainsi si vous choisissez une monture et des verres de l'offre 100% Santé, vous n'avez rien à payer ! La paire de lunettes vous est entièrement remboursée par l'Assurance Maladie et votre complémentaire santé.

Vous pouvez bien sûr ne prendre que les verres ou que la monture dans le dispositif.

A Partir de Septembre 2022, le premier Jeudi de chaque mois.



**Présence sur la
commune de
Champs/Tarentaine-
Marchal**

**Alex vous accueille
sur RDV au
07.88.87.01.31**



Le Budget Communal est l'acte fondamental de la gestion municipale : il détermine chaque année l'ensemble des actions qui seront entreprises. C'est un acte de **prévision** : un programme financier qui évalue les Recettes et les Dépenses de l'année.

Son élaboration et son approbation par le conseil municipal doivent respecter un calendrier réglementaire. Il est divisé en deux parties :

- ▲ une section de fonctionnement, qui permet à la collectivité d'assurer la gestion courante des services rendus à la population
- ▲ une section d'investissement, dédiée aux opérations à moyen et long termes.

Le budget général 2022 de la commune s'élève à 2 979 950.09 €

La section de fonctionnement pour un montant de 1 937 711.75 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Elles sont principalement constituées :

✦ produits des services	78 000.00 €
✦ des dotations de l'état	519 352.00 €
✦ des impôts et taxes	659 108.96 €
✦ autres produits de gestion courante	215 000.00 €

L'augmentation de 186 456.79 € par rapport à 2021 se justifie essentiellement par :

- l'excédent reporté en hausse de 105 697.79 €
- les revenus des immeubles en hausse de 60 000 € (tous les logements sont loués)

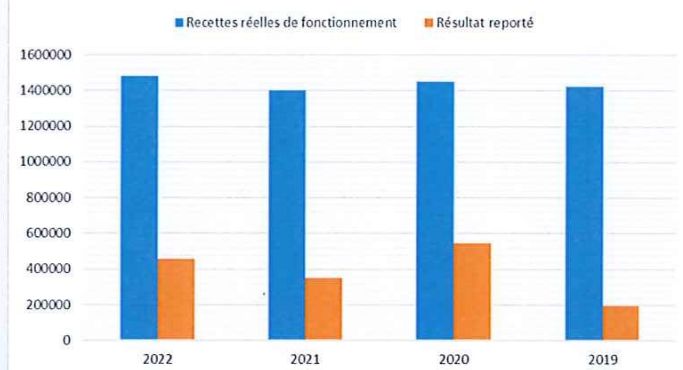
Fiscalité

Les taux des impôts locaux restent inchangés :

Taxe Foncière Bâti : 38,15 %

Taxe Foncière non bâti : 125,49 %

Evolution des recettes de fonctionnement



DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

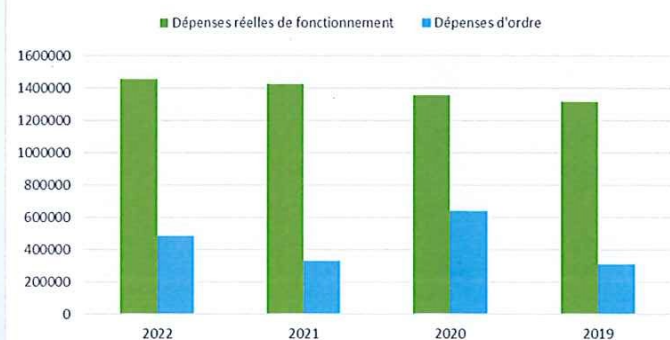
- Virement à la section d'investissement de 474 828.27 € .

Pour rappel ce virement est la part d'autofinancement qui permet d'éviter d'emprunter totalement ou en partie pour le financement des dépenses d'investissement.

Il faut noter cette année :

- l'augmentation des charges à caractère général (Chapitre 011) + 43 900 € (sur le carburant, l'énergie, combustibles)
- l'augmentation des charges de personnel (Chapitre 012) + 36 500 € (remplacement d'agents indisponibles)
- augmentation autres charges de gestion courante (chapitre 65) virement de 5 000 € au budget annexe d'assainissement
- une légère diminution des intérêts (pour info certains prêts se terminent cette année)
- diminution sur les charges exceptionnelles (Chapitre 67) 25 134.00 € et Dépenses imprévues (Chapitre 022) 21 701.48 €

Evolution des dépenses de fonctionnement



La section d'investissement pour un montant de 1 042 238.34 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Elles se composent :

- des Restes à Réaliser des programmes en cours pour un montant de 156 926.20 €
- FCTVA 60 000.00 € (en baisse car moins de travaux exécutés en investissement en 2021)
- Excédent de fonctionnement (compte 1068) 311 998.37 € (509 232 .37 en 2021)
- virement de la section de fonctionnement 474 828.27 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Elles se composent :

- des restes à réaliser des programmes en cours pour un montant de 449 605.76 €
- remboursement du capital des emprunts 160 980.00 €
- de nouvelles inscriptions sur les programmes existants (voirie, acquisition mobilier matériel et outillage, Grosses réparations bâtiments communaux.....)
- ouverture de nouveaux programmes (bâtiment pâtisserie, local chasse,.....)

Subventions accordées

City Park : Région 7 970.00 €
Etat DETR 9 955.00 €
DRAJES (en attente)
(pour une dépense de 50 106.00 € TTC)

Rénovation Tennis : Fonds de concours CCSA 13 609.50 €
(pour une dépense de 31 282.00 € TTC)

Ordinateurs école : 5 058.00 € Etat Plan de relance numérique
(pour une dépense de 7 978.00 € TTC)

2 Purificateurs d'air + filtres Cantine : Région 1 800.00 €
(pour une dépense de 5 035.20 € TTC)



Budget Assainissement 2022

Le budget s'équilibre en recettes et dépenses à hauteur de 317 706.00 €

✦ La section d'exploitation pour un montant de 56 494.86 €

✦ La section d'investissement pour un montant de 261 211.14 € (Programmes : études diagnostique assainissement, réhabilitation station d'épuration de Marchal et ouverture de programme pour la réhabilitation de la station d'épuration de Champs)

Subvention accordée : Etat DETR 22 640.00 € pour la réhabilitation de la station de Marchal

COMMUNAUTE DE COMMUNE SUMMENE ARTENSE

- Préservons notre système d'assainissement

Halte aux mauvais gestes ! Adoptez les bons réflexes.

Ayez le bon réflexe, je ne mets pas dans les toilettes, siphons de garage ou éviers :

- .Les lingettes de tous types et serviettes jetables, en papier ou textile, même celles qui portent la mention « biodégradables » (leur séjour dans les réseaux est trop court pour qu'elles aient le temps de se dégrader !)
- .Les serpillières, franges, collants, etc.
- .Les protections féminines (tampons, applicateurs, emballage, serviettes hygiéniques, etc...)
- .Les préservatifs, cotons tiges, couches pour bébés, huiles de vidanges, solvants, fonds de peinture, acides et produits chimiques, produits phytosanitaires de jardin et notamment les désherbants

Je les mets dans ma poubelle (hygiène, beauté, ménage, soins) ou je les apporte en déchetterie (huile de vidange, produits chimiques et phytosanitaires, peintures).

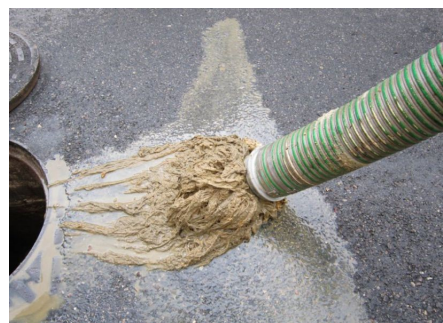
Pourquoi ?

Ils s'agglutinent, dans le réseau des eaux usées, et peuvent obturer les canalisations, impliquer des remontées d'odeur et bien d'autres désagréments tant chez l'utilisateur (coût de débouchage élevé) que sur les réseaux d'assainissement et les stations de dépollution.

Finalement, ces produits vont engendrer des **coûts supplémentaires d'exploitation qui seront un jour ou l'autre répercutés sur la facture de chaque abonné.**

Une canalisation bouchée est aussi la cause de **pollution des milieux naturels** (débordements d'eaux usées non traitées).

Intervention de débouchage = coût élevé !



- Service des portages de repas de Sumène Artense

Recevoir des repas tout prêts chez soi permet de continuer à manger des repas complets et équilibrés sans avoir à faire les courses ou la cuisine. Que ce soit lié à des problèmes de santé, de handicap ou la difficulté à faire ses courses, le portage à domicile permet aux personnes qui le souhaitent de continuer à avoir une alimentation équilibrée. Il prévient également les risques de dénutrition (notamment pour les personnes âgées).

Le portage de repas de la Communauté de communes Sumène Artense : comment ça marche ?

La personne qui souhaite se faire livrer des repas de manière ponctuelle ou permanente contacte la Communauté de communes au 04.71.40.62.66, au moins 48h à l'avance, pour préciser le nombre de repas et la fréquence souhaitée. Il n'y a pas d'engagements de longue durée: la personne peut arrêter le service à tout moment (en prévenant 48h avant).

Les menus peuvent être adaptés aux besoins du bénéficiaire en cas de régime particulier, par exemple en cas de diabète ou de régime sans sel.

Les repas sont livrés froids par le personnel de la Communauté de Sumène Artense dans des barquettes individuelles lavables et réutilisables (consignées) avec trois véhicules frigorifiques. Les barquettes sont ensuite à réchauffer par les bénéficiaires.

Les livraisons sont assurées 4 fois par semaine sur les différentes communes.

Les repas du week-end sont prévus (livrés jeudi ou le vendredi selon la saison).

Les menus sont composés d'un potage, une entrée, un plat protidique (viande, volaille, poisson, charcuterie, ...) un plat d'accompagnement (légumes verts ou féculents), un fromage ou un laitage, un dessert ou un fruit de saison.

À qui s'adresser ?

Agnès Robert (responsable du service)
Communauté de communes Sumène Artense

21, rue du Calalet

15240 SAIGNES

04.71.40.62.66

Mail : contact@sumeneartense.com

Site internet : sumene-artense.com



Quel coût ?

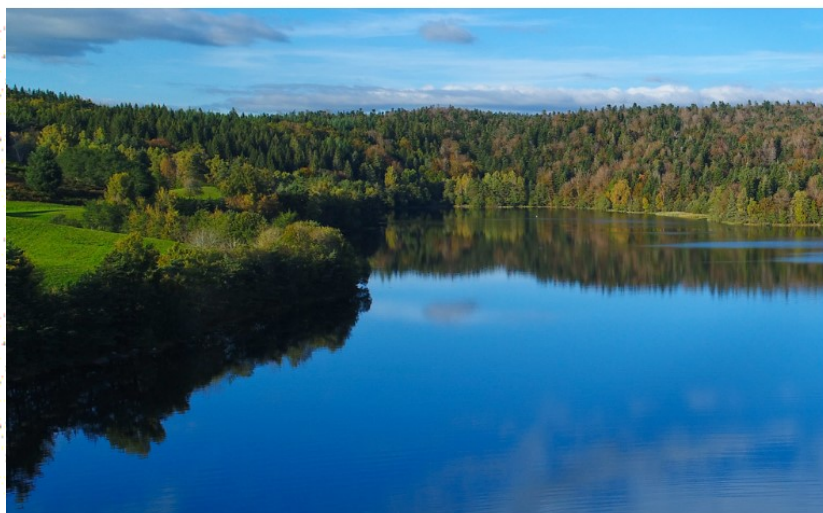
Le repas a un coût de 8€.

Certaines personnes peuvent prétendre à des aides comme l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie ou les mutuelles et caisses de retraites.



Office de tourisme de SUMÈNE ARTENSE

6 place de l'Église 15270 Champs-sur-Tarentaine-Marchal
04 71 78 76 33 - info@tourisme-sumene-artense.com - www.tourisme-sumene-artense.com - www.lapistevertecantal.com



Les missions de l'EPIC OTSA :

2022, une année de changements

L'Office de Tourisme de Sumène Artense a vu, en début d'année 2022, la dissolution de l'association qui l'administrait, au profit d'un l'Etablissement public industriel et commercial, qui offre, entre autres avantages, la mixité juridique, une meilleure adaptation à une activité commerciale et une affectation automatique du produit de la taxe de séjour.

L'office de tourisme géré sous forme d'EPIC est administré par un comité de direction au sein duquel siègent à la fois les représentants de la communauté (de manière majoritaire) et les acteurs touristiques.

Un nouveau directeur et une chargée de communication ont rejoint l'équipe pour assurer le fonctionnement de la structure et mener les projets touristiques du territoire.

- L'accueil et l'information des visiteurs, qu'ils soient touristes ou habitants de Sumène Artense
- La **promotion touristique** de la destination « Sumène Artense »
- L'**animation touristique** du territoire
- La participation à la **définition de la stratégie de développement touristique** de la CCSA
- La **gestion administrative et technique des différents labels et marques de qualité** à vocation touristique (Pavillon Bleu, Territoire Vélo, Tourisme et Handicap, etc.)
- La mise en place de tous les moyens nécessaires à la **perception de la taxe de séjours**
- La **gestion du parc de matériels** mis à disposition gratuitement par la CCSA : VTT, vélos électriques, rollers, trottinettes, casques, équipements de sécurité, que l'office de tourisme offre à la location aux touristes et visiteurs locaux



Des festivités, du vélo, de la rando, de la pêche et une multitude d'autres distractions pour un été haut en couleurs en Sumène Artense

Les animations de l'été

Retrouvez le programme complet des animations et des festivités de l'été sur notre site internet
www.tourisme-sumene-artense.com

Entre autres réjouissances :

- Marchés de Pays
- Veillées gourmandes
- les P'tites Virées du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne
- visites guidées de Saignes, Antignac et Trémouille
- visites théâtralisées et visites nocturnes
- sorties géologie
- échappées hydro-électriques en Artense
- ateliers de pêche aux écrevisses et de pêche à la truite
- balades natures et ludiques
- randonnées équestres
- randonnées pédestres
- ateliers poterie
- concours open de pétanque
- expositions
- ...

Quelques dates à ne pas manquer :

- **Festival C'Mouvoir**, du 1er au 3 juillet à Champs
- **Fête Nationale**, les 13 et 14 juillet à Champs
- **Fête du Radji**, le 17 juillet à Embort
- **Tour du Cantal Pédestre**, le 26 juillet à Champs
- **Fête du Livre et Marché artisanal d'art du Pays Sumène Artense**, le 7 août à Champs
- **Fête de Marchal**, le 15 août à Marchal



Photo : OTSA



Photo : H. Vidal

Horaires d'ouverture

Champs-sur-Tarentaine-Marchal

Juillet et août, tous les jours
9h30-12h30 et 14h00-18h00

Pôle Location - Ydes

Juillet et août, tous les jours
9h30-12h30 et 14h00-18h00

Saignes

Du 8 juillet au 26 août, du dimanche
au vendredi (fermé le samedi)
14h00-18h00

Site de Val - Lanobre

Juillet et août, tous les jours
14h00-18h00



Photo : OTSA

LE LABEL TERRITOIRE VÉLO

- Une Piste Verte de 14 km, de Cheyssac (commune de Vebret) à Parnsol (commune de Bassignac), en accès libre, toute l'année ;
- Des équipements de recharge de vélos à assistance électrique, à Champs-sur-Tarentaine-Marchal, pôle location d'Ydes, site de Val et lac Lastioules ;
- Des potences de réparation et de gonflage à Champs-sur-Tarentaine-Marchal et à Ydes ;
- Un Bike Park au Bois de Lempres ouvert toute l'année
- Des circuits balisés de VTT et de VTC avec trace GPX de notre partenaire Cirkwi, pour un suivi des randonnées sans connexion internet



Relance numérique à l'école

La commune a répondu à l'appel à projet du plan de relance pour le numérique. Une dotation a été accordée et elle a permis d'équiper l'école communale avec une classe numérique mobile de 10 tablettes pour les enfants selon le souhait des enseignantes ainsi qu'1 poste informatique pour la direction de l'école. Elle permet de transformer la salle de classe en salle informatique instantanément et de proposer des activités variées aux élèves. Un véritable plus pour nos jeunes.



Tennis

Le terrain de tennis du village vacances fait peau neuve! Il était en très mauvais état et ne permettait pas d'en profiter pleinement. La municipalité a donc décidé de le remettre en état conjointement à la création du city stade. Le budget investi est de 12500 € avec la subvention de 50% accordée par la communauté de communes. Appartenant à la commune, il est accessible à tous. Néanmoins, durant l'été un accord d'utilisation est mis en place avec le VVF.

Alors à vos raquettes !

Afin de faciliter le partage du terrain entre tous, pendant la période estivale du 1er juillet au 15 septembre, l'inscription est obligatoire dans les lieux suivant: au VVF, à l'office de tourisme, au camping et la mairie.



Peinture réalisée la 1ere semaine de juillet

City stade

Vous l'avez sûrement remarqué, un nouveau terrain est apparu sur l'ancien terrain de tennis proche de la piscine. Il s'agit du city stade, un terrain multisports pour une partie de foot, de hand, de basket, etc... L'objectif est de proposer un nouvel espace de pratique sportive en pleine air, adaptée à tous et modulable.

La commission cadre de vie a longuement travaillé sur ce projet en lien avec le Conseil Municipal des jeunes notamment sur l'emplacement, les couleurs et les activités à proposer. Vous trouverez plus de détails dans le bulletin du conseil municipal des jeunes.



CAMPING

L'été arrive et le camping municipal a ouvert ses portes le 1er juin et ce jusqu'au 30 septembre.

Ambassadrices de la région par leurs connaissances du territoire et impliquées dans leurs missions, Nadine et Stéphanie sont les agents d'accueil pour cette saison.

Le camping arborant ses 2 étoiles continue d'être amélioré pour le confort des vacanciers. Des aménagements ont donc été faits: nouveaux panneaux directionnels, mise en conformité pour la sécurité, emplacements spécifiques grands confort et une rampe d'accès pour les personnes en situation de handicap va être réalisée.

La maison des agents a aussi profité d'un rafraîchissement, qui se poursuivra l'année prochaine. De nombreux projets et envies émergent pour offrir un accueil de qualité et animé. L'équipe entière vous souhaite de passer un bel été et de bonnes vacances.



ECOLE

Une nouvelle année se termine à l'école de Champs et même si nous commençons à reprendre notre fonctionnement habituel, la pandémie nous a fortement impacté cet hiver. Ces contraintes ne nous ont pas permis de faire un voyage scolaire au niveau de l'école élémentaire mais nous espérons bien pouvoir partir l'an prochain.

L'école maternelle a pu faire une belle journée aux jardins de Colette vers Brive. Avec un temps idéal, ils ont pu découvrir ce jardin et toutes les activités et jeux d'eau qui l'entourent. Ils ont pu planter des radis et découvrir diverses plantes et légumes.



Pour continuer sur le jardin, la classe des CP/CE a bénéficié en lien avec la CCSA d'une animation sur les semis. Les enfants ont ainsi remis en route le jardin de l'école avec des plantations de légumes, le désherbage des parterres et ils peuvent actuellement déguster les framboises et les fraises, bonus de leur travail. Ils vont aussi aller découvrir le Lioran en participant à une randonnée organisée par l'USEP.



Les CM ont participé à un projet autour du marathon de Paris. Après avoir découvert le parcours et les grands monuments parisiens, ils ont pu découvrir un coureur aurillacois qui s'est entraîné pour le marathon. La classe a alors décidé d'entrer elle aussi dans la course en faisant les 42,195km autour du stade. Après avoir calculé, le nombre de tours à réaliser, les élèves se sont répartis les distances et c'est avec fierté qu'ils ont accompli leur mission.

Ils vont aussi aller découvrir la voile au lac de Lastioules les 27 et 28 juin, ce dont ils ont été privés depuis deux ans.



ALSH

En attendant un ALSH inter-communal, qui est à l'étude actuellement, l'ALSH Champs - Saignes va, à nouveau, fonctionner, cette année, du 11 juillet au 19 août 2022. Durant cette période, la base des animations a pour cadre l'école primaire de Champs-Marchal, du 11 au 29 juillet, et l'école maternelle de Saignes, du 1^{er} au 19 août. Comme d'habitude, un accueil est prévu sur chaque commune entre 8 heures et 9 heures et une navette assure la liaison (matin et soir) entre les deux sites où les enfants peuvent être récupérés entre 17 et 18 heures.

Pour un bon fonctionnement et le meilleur encadrement possible, l'ALSH Champs-Saignes emploie une dizaine d'animatrices, titulaires du BAFA (dont équivalent et une stagiaire) et en raison du nombre de places limitées de la structure, les inscriptions sont acceptées au plus tard une semaine avant le jour de présence de l'enfant. Les inscriptions hors-délai (ou dérogatoire) sont, quant à elles, prises en compte dans la limite des places disponibles et dans l'ordre d'arrivée des demandes et/ou selon le degré de fréquentation...

Comme d'habitude, chaque midi, les enfants, inscrits à la journée, mangent au restaurant et les activités sont organisées en fonction de « semaine à thèmes » définies par l'équipe d'animation, avant l'ouverture du centre, avec une sortie à la journée « hors les murs » (en général le vendredi). Une d'entre elle doit se faire du côté du Centre Nautique de Lastioules où le Cantal Tour Sport doit faire son retour cet été... jeudi 21 juillet.

Pour plus de renseignements, contacter le Service Animation-Tourisme en mairie de Champs-Marchal, au 04.71.78.79.74 ou franck.lop@wanadoo.fr



Auprès de mon arbre



ASSOCIATIONS

SUBVENTION ASSOCIATION



Pour les associations qui n'ont pas encore fait de demande ou qui ont un nouveau projet, le dépôt de dossier est possible tout au long de l'année.

MIEUX VIVRE EN ARTENSE

L'association a repris en douceur ses activités, dont une sortie au « Garden Palace » au Crest (63) fin janvier 2022



N'hésitez pas à venir nous rencontrer pour échanger vos idées sur divers sujets, nous sommes à votre écoute ! Nous serions heureux de vous accueillir plus nombreux pour partager nos jeudis après-midi de 14 h à 17 h à la Salle des Associations ... il n'y a pas que les jeux de belote, il y a d'autres jeux de société et pour les personnes qui le souhaitent nous pouvons organiser un groupe pour faire une petite balade en douceur dans la commune (si le temps le permet). Nous terminons nos après midi avec un petit goûter très convivial...

COMITE DES FÊTES

Relancé par une nouvelle équipe en juin 2021, le comité des fêtes vient, dernièrement, de tenir son assemblée générale afin de faire le bilan d'une année encore pas mal perturbée par la crise sanitaire et, surtout, pour préparer les festivités 2022 et... au delà .

Pour ce rendez-vous annuel, aux côtés du bureau, on notait des représentants de la municipalité et de l'association «L'Oasis d'à côté». Après la présentation des bilans, moral et financier, validés à l'unanimité, le bureau a été réélu pour un an et a accueilli un nouveau membre en la personne de Bruno Fouillade. Dès lors, quelques dates de manifestations ont été fixées ; d'autres restent à confirmer.

Ainsi, sont prévues :

samedi 25 juin, la fête de la Saint Jean et de la musique pour célébrer l'été avec buvette, grillades et musique autour du feu.. **ANNULE SUITE AUX INTEMPERIES**

mercredi 13 et jeudi 14 juillet, Fête nationale en partenariat avec la mairie avec repas dansant, animations diverses et feu d'artifice ;

samedi 1 et dimanche 2 octobre, Fête patronale de la Saint Rémy, en partenariat avec la mairie. En plus, sont envisagés :

en novembre, un bal musette pour faire une coupure festive dans l'hiver

en février... 2023, un carnaval avec embrasement de l'homme de paille, un défilé et un bal costumé. Un programme pour lequel, « nous vous attendons nombreux tout au long de cette année », espère le motivé bureau du comité des fêtes.

Le nouveau bureau se compose donc désormais de :

Sylvestre NICOLAS, président

Bruno FOUILLADE, vice président ;

Tatiana NICOLAS, secrétaire

Isabelle CHAPPE, secrétaire adjointe

Fabienne BERNARD, trésorière

Léo JUILLARD, trésorier adjoint.

LES MAINS DANS LA TERRE POUR SE DETENDRE ET CRÉER



Un bloc d'argile, un peu d'eau et de la patience permettent de réaliser une multitude d'objets, utilitaires ou décoratifs à l'œuvre d'art.

De la patience parce que la réalisation d'une pièce requiert du temps. Plusieurs étapes sont nécessaires : le façonnage, le séchage, la première cuisson, l'émaillage, puis la deuxième cuisson.

Terralha fêtera ses 2 ans en juillet.

Pas de cours magistraux mais pour enseignement la bonne humeur, les échanges constructifs et les bons conseils techniques.

Tout le monde est ravi et chacun progresse à son rythme.

Les horaires :

Pendant la période scolaire.

Pour les adultes

Lundi : 14 - 16 heures

Et jeudi : 16h30 - 18h30

Pour les enfants

Mardi : 16h30 à 18 heures

Et mercredi : 14 heures - 15h30

Pendant les vacances, des stages sont proposés.

Cet été, mercredi et vendredi matin, de 10h30 à 12h00

Tatiana NICOLAS vous accueillera pour apprendre en toute convivialité, les techniques de la terre et du métier du potier.

Techniques utilisées : boules, colombins, plaques, modelage (animaux, figurines...), émaillage...

LIBRE DE CRÉER EN S'AMUSANT

L'atelier est ouvert sur rdv au 06.16.86.29.43



Inscription possible toute l'année



2022, retour à la vie presque normale

Pourtant, pas de soupe en février,

Trop tôt pour organiser la veillée que nous voulions ritualiser juste avant les vacances scolaires d'hivers. Si les conditions climatiques s'y prêtaient parfaitement, (un peu frais février cette année), les conditions sanitaires liées à la covid maintenaient des contraintes que nous n'avons pas souhaité mettre en œuvre. Nous nous retrouverons en 2023 c'est certain...

Mais, des rencontres autour des plantes aux saveurs des années du monde d'avant...

Sous un soleil (trop) généreux, une trentaine d'exposants se sont installés pour nos 8èmes rencontres autour des plantes remplissant tout l'espace de la place du 19 mars. Aux 8èmes rencontres autour des plantes, le dimanche 22 mai toute la journée, vous avez pu trouver des plants de légumes et de fleurs à repiquer, repoter, replanter, des produits du pays (fromages, pain, charcuterie, glaces, pâtisseries, miel et confitures) à déguster sur place ou emporter, ainsi que des créations artisanales diverses et variées.



Trois marchés sur un même site : un pour le jardin, la terrasse ou le balcon, un pour le plaisir de la dégustation, et un d'artisanat d'art pour les belles créations.



Toute la journée, le traditionnel troc plante, échange pot contre pot.



Et aussi, deux conférences sur le thème de la forêt, ainsi que la diffusion du court métrage « l'homme qui plantait des arbres », film d'animation sur un texte de Jean Giono, dit par Philippe Noiret. Des animations clownesques et des lectures poétiques ont complété cette journée qui s'est terminée en dansant avec l'orchestre de la Tible. De 8 heure à 19 heure, le P'tit Zingue a servi vins, bières et jus de fruit de notre région, pour se désaltérer mais aussi, pour faire, défaire ou refaire le monde.

La librairie Prologue, de Bort les orgues, nous a également accompagnés toute cette journée en proposant des livres pour petits et grands sur le thème retenu cette année.



L'Oasis d'à Côté recherche des bénévoles pour des missions variées avant, pendant et après ces manifestations. Si vous souhaitez être au cœur de l'organisation, vivre des moments de convivialité, si vous êtes attentifs à votre environnement, si vous aimez *cultiver votre jardin*, la musique, la poésie et la culture locale, et si vous êtes disponible et volontaire, venez participer et rejoindre **L'Oasis d'à Côté**. oasisdacote@gmail.com

Depuis le début de l'année l'AAPPMA a procédé à plusieurs alevinages :

A l'ouverture, lâcher de 130 Kg truites Farios et 100 kg truites arc en ciel (Tarentaine, Tialle, Rhue et divers ruisseaux).

Lâcher de grosses truites arc en ciel sur la retenue du Taurons (200 kg) mars – avril et qui doit se poursuivre en mai et juin , mais aussi à l'automne à sur les lacs de l'Artense en brochets-sandres et black-bass suivant le plan AAPPMA/FD.

Continuité : 2 ème année de l'introduction de l'ombre commun sur la Rhue (plan sur 3 ans).



Animations

Le 15 mai à eu lieu notre rencontre amicale carnassiers au Taurons



Pour nos jeunes! nos futurs pêcheurs!

Filles et garçons!



**Les Ateliers Pêche Nature Ados du 11 au 13 juillet
et du 24 au 26 octobre 2022**

- 🐟 S'initier et se perfectionner aux différentes techniques de pêche :
 - des carnassiers en bateau et en float tube - au coup- feeder
- 🐟 Découvrir les matériels de pêche , les leurres et apprendre à les utiliser
- 🐟 Apprendre à se déplacer et pêcher en float tube
- 🐟 Découvrir et respecter les milieux aquatiques

Sorties sur - La Crégut- Le Tact, Les barrages de Bort les Orgues et de l'Aigle

Stage encadré et animé par des moniteurs guide de pêche diplômés, matériel de pêche fourni, transports sur les lieux de pêche en bus.

Renseignements/inscriptions : APPMA de Champs/Tarentaine - Tél : 07.68.72.59.91 (après 18h)

Mail : mso29@free.fr

Et aussi

🐟 **Les Ateliers Pêche Nature Estivaux**

Du 25 juillet au 24 août 2022

TOUS LES LUNDIS : pêche des écrevisses

NOUVEAUTE TOUS LES MERCREDIS : initiation pêche à la truite

🐟 **NOUVEAUTE** journées de pêche à la Truite à l'étang des Estrades en juillet et août

🐟 **Concours float tube –bateau –bord** date à déterminer en automne

🐟 **Repas moules-frites** en octobre



L'AAPPMA a pour mission aussi de gérer et protéger ses milieux aquatiques en participant à diverses

Etudes – Travaux – Projets qui sont pour 2022 :

- **Projet EDF Lac du Tact en 2022 (travaux 2023)**

Reconquête de la qualité des eaux Lac Naturel de La Crégut – Lac de Lastiouilles

Aménagement paysager autour du lac du Tact et animations découverte de la biodiversité

Soutien d'étiage ruisseau du Tact

Travaux sur le Tact en intégrant le développement du loisir pêche – Spécialisation du lac du Tact après travaux – Réservoir à Brochets avec mise en œuvre fenêtre de capture sur cette espèce. Alevinage très conséquent en brochets avec participation financière EDF et autres partenaires du territoire



- Après la réalisation de l'étude préalable par BIOTEC en 2021 (sondages géotechniques, relevés topo, modélisation...), lancement de la phase opérationnelle du projet d'amélioration des conditions de reproduction des espèces sur le lac de Lastiouilles.

- Rendu de l'étude comportementale de la truite fario en période d'étiage sur le Tact
- Rendu des inventaires piscicoles
- Contrat de rivière Source de la Dordogne Sancy Artense
- Labellisation des parcours pêche 2022 / 2023 et spécialisation des lacs d'Artense



- SUIVI DES POPULATIONS DE BROCHET EN LAC

- Mise en place d'un carnet de capture
 - Structure de population
 - Calcul des taux de capture...

Objectif : EVALUER LA GESTION ET L'ADAPTER

- Carnet de capture simple à compléter

Disponibles aux formats papier/dématérialisé via dépositaires/AAPPMA/FD



Dépositaires :

Office de tourisme Sumène Artense à Champs sur Tarentaine
Restaurant Au cœur des Lacs à Tremouille
Lanobre : Bar tabac restaurant chez Delmas - bar tabac chez Vialle

ET sur internet



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



cantal
LE DÉPARTEMENT

shem
CHARENTAIS

CARREFOUR DU BLUES

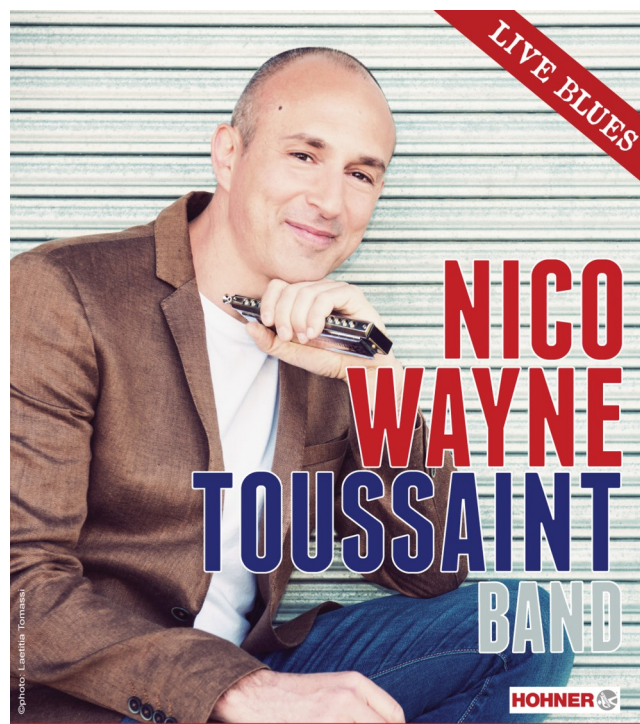
Du 5 juin 2022



Falandry



Nico Wayne



FETE DE L'ECOLE

Du 24 juin 2022

**Quelle joie d'avoir retrouvé nos enfants, petits et grands,
lors de cette soirée qu'ils ont longuement préparé.
Chants, danses et poésies ont rythmé ce moment
qui clôture une année encore si vite passée...**

Merci! Et bravo à tous!



Bonnes vacances à tous! A l'année prochaine!!

ANIMATIONS

juillet

Du vendredi 1^{er} au dimanche 17, Exposition de peintures d'Éric Verhal et de photographies d'Else Verbeke, en mairie. (Sous réserve).

Dimanche 3, Rando « Les Eaux Vives » (15 Km – 5 heures), du côté de Valette, avec « Par Monts et Par Champs ». Départ à 9 heures. Participation 2 € pour non adhérents. Prévoir « casse-croûte ».

Mercredi 6, « Veillées gourmandes » à Marchal...

Mercredi 13 et jeudi 14, Fête nationale, organisée par le Comité des Fêtes avec repas, bal, feu d'artifice....

Dimanche 17, « Fête du Radji » avec repas champêtre et animation musicale, organisée par le comité des Fêtes d'Embort, à midi, aux abords de la source mystérieuse.

Mercredi 20, « Veillées gourmandes » à Marchal...

Du Lundi 25 juillet au vendredi 12 août, Exposition de peintures de l'association « L'Atelier des Peintres de Champs », en mairie.

Mardi 26, Rando « étape du Tour du Cantal Pédestre (TCP) » (10 ou 20 Km) : balade, animations, repas et film, avec « Par Monts et Par Champs » et l'association départementale TCP. Départ à 11 heures...

août

Mercredi 3, « Veillées gourmandes » à Marchal...

Dimanche 7, « Fête du livre », organisée par La médiathèque « Léon Gerbe » et « Marché d'Artisanat d'Art », en partenariat avec la municipalité, S.H.M., toute la journée.

Dimanche 14 et lundi 15, Fête de Marchal, organisée par le Comité des Fêtes de Marchal avec repas, bal, feu d'artifice....

Dimanche 21, « Fête du Village d'Embort », avec repas, jeux et animation musicale organisée par le comité des Fêtes d'Embort.

Mercredi 24, « Veillées gourmandes » à Marchal...

septembre

Lundi 26, « Collecte de Sang », organisée par l'EFS et l'Association locale des Donneurs de Sang Bénévoles, S.H.M., de 16 à 19 heures.

octobre

Samedi 1^{er} et dimanche 2, Fête patronale de « la St Rémy », organisée par le Comité des Fêtes et d'Animations.

Dimanche 16, Assemblée Générale de l'Union Départementale des Associations des donneurs de Sang bénévoles du Cantal, organisée en partenariat de l'Association locale des Donneurs de Sang Bénévoles, l'EFS..., S.H.M., à 10 heures. (Sous réserve).

Samedi 29, Soirée « Moules-frites », organisée par l'AAPPMA locale, à partir de 19 heures, S.H.M.

novembre

Samedi 26 ou dimanche 27, « Bal Musette », organisé par le Comité des Fêtes et d'Animations, S.H.M. (sous réserve).

P.S. : S.F. = Salle des Fêtes, route de Bort ; S.H.M. = Salle Henri MOINS (salle polyvalente)

MARCHES DE PAYS

Avec une histoire de près de 30 ans et une très bonne renommée, la disparition des marchés de Pays pour le Bourg de Champs ne pouvait être une fatalité.

Aussi c'est avec plaisir que nous vous annonçons Six dates pour cette année avec une nouvelle équipe.

Présidente : Marie Thérèse CHABRIER

Vice Président : Rémy LACOUR

Trésorière : Nadine KERESDEJAN

Trésorier adjoint : Adrien JUILLARD

Secrétaire : Patrick WESPISSER

Secrétaire adjoint: Georges PASQUET

Nous remercions l'ancienne équipe qui tout en souhaitant passer la main, nous a transmis toutes les infos et astuces pour réussir ce challenge.

Merci aux membres actifs, aux bénévoles et à toutes les associations.

Merci du soutien de la commune.

Merci aux producteurs et aux commerçants.

Venez nombreux..

Champs sur Tarentaine

Marchés de pays

"Festifs"

PRODUITS LOCAUX

Les samedis
16, 23 et 30 juillet
6, 13 et 20 août

Animation musicale
Restauration sur place
Buvette

A partir de 19h . Salle Henri Moins

Manifestation organisée avec le concours de la commune de Champs et des associations locales
Renseignements: 06.83.12.49.51

P.N.S. Ne pas jeter sur la voie publique

VEILLEES GOURMANDES

MARCHAL

Veillées Gourmandes

2022

Les Mercredis soir
à partir de 19h
6 et 20 Juillet
3 et 24 Août

- Producteurs de Pays -
- Restauration sur place -
- Animation musicale -
- Buvette des associations -

Paroisse de Tilleul Bien Vieure La Marchalaise

Via Marsa

15 Août : Fête Patronale
Sous réserve des conditions sanitaires

MARCHAL

Bel Été

sur notre Territoire

CHAMPS sur
TARENTAINE - MARCHAL
CANTAL - AUVERGNE - RHÔNE-ALPES



*Conception de la lettre d'information par
la commission de communication et
impression par la mairie*

